

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

20 AVRIL 2009

**Présents :** MM DEMERSSEMAN/ DUPRE /CHIVORET/ MMES LECLERCQ/  
OGIEZ/ PEYRONIE/MM ROLAND/FABRE/LACHEREZ/ PLICHON/ MMES DUBOIS/  
NEIRYNCK.

**Excusés :** M. MOERMAN (a donné pouvoir à M. DEMERSSEMAN)  
M. GAUDRE  
M. DUSAUSOY

Monsieur le Maire a remercié les membres du conseil municipal de leur présence.

Le quorum étant atteint la séance a été ouverte à 19H40.

## COMPTE RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

Le paragraphe sur le compte administratif 2008 page 2 sera remis en forme.

Le compte rendu ne soulevant plus d'observation, a été adopté à l'unanimité des membres présents.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Compte rendu commission école

A la clôture des inscriptions il y avait 28 nouvelles inscriptions et 7 départs (CM2) prévus.

Marc DUPRE a été chargé de se renseigner pour le départ de Madame GUFFROY, réception et cadeau.

### Compte rendu école de musique de Wattignies

Marc DUPRE a fait part du concert qui aura lieu le 26 juin au Centre d'Animation Municipal et a proposé pour juin 2010 d'être partenaire du « 1<sup>er</sup> Open Européen d'orchestre d'harmonie » les 25 – 26 - 27 Juin organisé par la ville de Wattignies.

A été adopté à l'unanimité.

Concernant le partenariat il a informé que les inscriptions à l'école de musique de Wattignies se feront à partir du 3 Septembre 2009 et que le quotient familial interviendra maintenant dans le calcul de la cotisation.

## **ORDRE DU JOUR**

### CHANGEMENT D'AFFECTATION HABITATION 13 RUE DU MARAIS

Monsieur le Maire a rappelé à l'assemblée l'éventualité d'installer une crèche dans ce bâtiment. Des éléments financiers plus certains peuvent être avancés. Le reste à charge **maximum** à la commune par an et par enfant est environ de 4 500€ce qui doit être considéré trop lourd pour le budget communal.

Une autre solution peut être envisagée, louer le bâtiment à une entreprise privée qui va réaliser une crèche. Il existe des entreprises spécialisées dans cette démarche.

La proposition qui a été faite à l'assemblée aujourd'hui est de changer l'affectation de cette habitation c'est à dire de lui donner une affectation commerciale. Un dossier est à monter. Il est bien entendu que si le projet de crèche ne devait pas être finaliser, il serait toujours possible de revenir en arrière et de repasser en usage habitation.

Monsieur DUPRE a fait remarquer que si le seul but de la crèche est d'attirer du monde à l'école, il y a d'autres moyens.

Monsieur le Maire a rappelé qu'il ne s'agit que d'étude, qu'il faut rester prudent et qu'il faut répondre aux promesses faites avant les élections.

Il a rappelé également l'éventualité de l'application du droit de garde opposable.

A été adopté à l'unanimité.

### **REGLEMENTATION DE STATIONNEMENT**

Afin de mettre en place les décisions prises lors du conseil municipal du 24 Novembre 2008 concernant le stationnement du parking arrière de la mairie, face à La Poste et celui entre le débit de tabac et la supérette Monsieur le Maire a proposé de mettre en place une commission.

Daniel PLICHON – Alain LACHEREZ – Marc DUPRE – Jean Michel GAUDRE et lui-même mettront en place un règlement et le soumettront à l'assemblée.

### **C.L.S.H. JUILLET**

Les recrutements sont en cours, les derniers entretiens pour l'embauche de moniteurs sont prévus le 2 Mai prochain.

### **SEJOUR ADOS DE JUILLET**

C'est Alain LACHEREZ qui s'est principalement occupé de ce projet.

Il vous est proposé de passer par un prestataire de service. Nous avons réservé dix places pour des jeunes de 14 à 17 ans, il n'y a pas de minimum, s'il y a un inscrit, il peut partir.

La commission a proposé que la commune prenne 50% du coût en charge pour les imposables et les frais de dossier en plus pour les non imposables soit 450€ à charge à la commune par enfant. Les extérieurs devront s'acquitter du tarif demandé par l'ADAV, association organisatrice.

Abstention 1 – contre 0 – pour 13

Judith OGIEZ a demandé que l'on rediscute des tarifs extérieurs et des parents divorcés.

Ces questions seront vues à l'ordre du jour de séminaire en mai.

### **CHAMPS CAPTANT – VENTE DE TERRAIN SUR LA PLATIERE D'EMMERIN**

Monsieur le Maire a rappelé que ces terrains appartiennent à la commune de Noyelles pour une surface de 19 447m<sup>2</sup>, il y a deux ou trois ans LMCU proposait de nous les racheter à 1€ symbolique. Aujourd'hui après négociation LMCU a proposé 0,50€ par m<sup>2</sup>. Monsieur le Maire a rappelé que cette acquisition est dans le cadre de la protection des champs captant et en cas de refus nous partons pour une expropriation.

Proposition adoptée à l'unanimité

Monsieur le Maire a proposé de décider le placement de la recette de cette vente.

A été adopté.

## QUESTIONS DIVERSES

### Randonnée de printemps

Stéphane ROLAND, Maire adjoint, a proposé une randonnée de printemps le dimanche 17 Mai, la destination retenue est BERGUES.

Il a proposé que le transport soit pris en charge par la municipalité.

Le projet a été adopté.

### Sortie cinéma

Françoise LECLERCQ, Maire Adjointe, a informé qu'une sortie cinéma a été proposée aux aînés le 30 Avril 2009.

Trois autocaristes ont été contactés :

- CATTEAU 135€

- LAPAGHE 150€

- VEOLIA 215€

Le conseil municipal a retenu la proposition de la société CATTEAU pour 135€ et prend en charge le coût du transport ainsi que 50% du prix de la place de cinéma.

A été adopté à l'unanimité des membres présents.

### Réserve du C.A.M.

Monsieur le Maire a informé :

- que dans la réserve foncière CAM la parcelle 148 et 147 suffisent pour la réalisation d'un terrain de football.

- que les parcelles 149 – 151 et 152 sont constructibles – qu'il serait possible de les acquérir pour y réaliser un parking en restant dans l'idée de regrouper les infrastructures sportives.

### Petit terrain de football

Monsieur le Maire a informé qu'il est sollicité pour la pose d'un pare ballons et deux buts rigides sur le petit terrain de football.

### Permanence des impôts

Monsieur Jean Michel GAUDRE a informé qu'il a relancé Monsieur HUYGHE, Député concernant la suppression de la permanence de Madame CROCCCEL, qu'à ce jour il n'a toujours pas reçu de réponse.

### Illuminations de fin d'année

Monsieur Jean Michel GAUDRE a informé l'assemblée que dans le cadre de l'étude des illuminations de fin d'année il a reçu trois propositions. Il veut en faire une synthèse qu'il va soumettre lors d'une prochaine assemblée.

### Epicerie

Monsieur le Maire a informé que le bail a été signé cet après-midi, que le dossier auprès du FISAC est parti.

### Mise en valeur des bâtiments

Monsieur le Maire a proposé de mettre en valeur l'hôtel échevinage par de l'éclairage à certaines époques de l'année.

Exemples : Noël en blanc

14 juillet en bleu, blanc, rouge

La proposition sera étudiée à la commission culture et patrimoine.

### Contrat de territoire LMCU

Monsieur le Maire a informé que le contrat de territoire couronne sud de Lille est en cours de réalisation, il y a donc lieu de bien décrire notre territoire avec les avantages et les inconvénients.

Une réunion avec tous les conseillers sera prévue en juin.

### Camion pizza

Monsieur le Maire a informé qu'il a reçu une demande d'un camion pizza pour s'installer sur la commune dans la zone industrielle.

Avis favorable.

### Pétition fichier des non inscrits

Le sénateur Alex TURK a fait circuler une pétition afin de refuser que soient inscrits obligatoirement les élus sans étiquette politique dans un fichier élu de droite ou gauche.

Monsieur le Maire a été autorisé à signer la pétition..

### Remerciements subventions

Remerciements du Tennis Club, de la Chambre des Métiers, de Jogging Passion, de l'Office d'Animation.

### Travaux au CAM

Monsieur le Maire a informé qu'il a reçu le courrier de confirmation de la réalisation du plateau surélevé face au C.A.M, rue de Wattignies.

### Route du Louvre

La présence de notre géant a été sollicitée. Ce sont les organisateurs de la route du Louvre qui viendront le chercher.

Il a été proposé que Michel ROUSSEAU reste à côté de lui. S'il fait trop de vent, on ne sort pas le géant.

A été adopté.

L'ordre du jour, les questions et informations diverses étant épuisés, la séance a été levée à 22H00.